

2 mai 2023

EMN Luxembourg Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

Informations utiles:

- Le mercredi 26 avril 2023 s'est tenue une [nouvelle édition du Groupe d'échange et de soutien en matière d'intégration au niveau local \(GRESIL\)](#) au Centre culturel à Colmar-Berg ainsi qu'en ligne via live-streaming. Des responsables politiques, des représentants et agents communaux ainsi que des membres de commissions consultatives communales d'intégration se sont réunis en présentiel ainsi qu'en visioconférence pour échanger autour du thème "Noper sinn – Noper ginn: Renforcer le vivre-ensemble interculturel au niveau local – Dynamiser activement le bon voisinage". Au total, 110 participants ont assisté à l'événement représentant environ 50 communes. S'y ajoutaient les conseillers à l'intégration ainsi que des représentants des différents ministères, du CNE et d'un certain nombre d'associations travaillant en faveur de l'intégration et du vivre-ensemble interculturel.
- La Direction de l'Immigration a publié les [statistiques concernant la protection internationale et la protection temporaire du mois de mars 2023](#). En mars, 161 personnes ont introduit une demande de protection internationale, menant le total pour 2023 à 476 demandes. En même temps, 160 personnes se sont présentées auprès de la Direction de l'Immigration du Ministère des Affaires étrangères et européennes pour introduire une demande de protection temporaire au Luxembourg.
- La [libéralisation du régime des visas pour le Kosovo](#) a été signée et devrait entrer en vigueur en début 2024. Les citoyens du Kosovo seront autorisés à se rendre dans l'UE - et les citoyens de l'UE à se rendre au Kosovo - sans demander de visa, pour des périodes allant jusqu'à 90 jours sur une période de 180 jours. Après l'entrée en vigueur de la loi, l'ensemble de la région des Balkans occidentaux disposera d'un cadre de visa similaire à celui de l'espace Schengen.

Publication EMN:

Nous avons le plaisir de vous annoncer la publication de la note de synthèse de l'EMN [« Statelessness in the European Union, Norway and Georgia »](#), publiée sous la responsabilité de l'EMN Luxembourg. Cette note est la dernière de la série de note de synthèse de la Plateforme de l'EMN sur l'apatridie, les deux autres ayant été publiées en 2016 et 2020. Il s'agit d'une mise à jour avec des contributions des pays membres et observateurs de l'EMN (la Norvège et la Géorgie). En outre, les informations relatives au Royaume-Uni ont été supprimées (le Royaume-Uni n'étant plus un pays membre de l'EMN).

Chiffre de la semaine: 3.633

De janvier à mars 2023, la Direction de l'Immigration a pris 3.966 décisions en matière de protection temporaire. Sur ces 3.966 décisions, 3.633 décisions concernaient le renouvellement de la protection temporaire accordée en 2022, soit 91,6% des décisions prises au cours des trois premiers mois de cette année.

Source: Direction de l'Immigration

**Si vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief dans votre boîte mail,
merci de contacter zane.rozenberga@uni.lu**

Nous contacter :

Email: emn@uni.lu

Twitter: [@EMNLuxembourg](https://twitter.com/EMNLuxembourg)

Site du LU EMN NCP : <https://emnluxembourg.uni.lu>

Site de l'EMN : https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network_en